

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M1
Mention :	CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL					
Parcours :	CONTRÔLE DE GESTION DES ORGANISATIONS PUBLIQUES					
Volume horaire étudiant :	318 h	94 h	h	h	h	412 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Angèle RENAUD Professeure des Universités ☎ 03.80.39.37.90 Angele.renaud@u-bourgogne.fr	Anne-Laure Pawka-Monnot Bureau 128 Pôle économie gestion ☎ 03.80.39.54 20 cgop-iae@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement	IAE Dijon

Objectifs de la formation et débouchés
■ Objectifs

Le Master Contrôle de Gestion des Organisations Publiques (CGOP) forme aux **métiers du contrôle de gestion et de l'audit interne dans le secteur public et le secteur privé** assurant des missions de service public. Ce master est membre de l'Association nationale des masters Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel (AM-CGAO). Il est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Les organisations publiques recouvrent toutes les activités régaliennes, économiques, sociales... gérées par des personnes morales de droit public ou de droit privé sous l'égide des pouvoirs publics. Ces organisations sont multifformes (*liste non exhaustive*) :

- **Entreprises publiques** (ex. sociétés anonymes à capitaux publics, cotées en bourse)
- **Entreprises privées** concessionnaires et délégataires de service public (ex. entreprises de construction et gestion des autoroutes, d'exploitation des aéroports, de gestion des transports publics, de l'énergie, de l'eau...)
- **Administrations de l'Etat** (ex. ministères)
- **Collectivités territoriales** (communes, départements, régions)
- **Etablissements hospitaliers, établissements de santé privés** (ex. cliniques)
- **Etablissements publics** (industriels, commerciaux, administratifs ou scientifiques)
- Etc.

Depuis les réformes des années 2000, les organisations publiques sont tournées vers une culture du résultat, visant des services publics modernes et performants. Qu'il soit à caractère **industriel, commercial ou administratif**, le **service public** est de plus en plus confié aux **entreprises privées** dont le succès repose sur la maîtrise des dispositifs juridiques, comptables et financiers des concessions et DSP (délégations de service public). Ainsi, le périmètre du service public dépasse largement celui du secteur public.

Doté de compétences techniques (savoir élaborer des budgets, des plans d'investissement, calculer des coûts, construire et analyser des tableaux de bord, maîtriser la comptabilité publique, réaliser des audits de DSP...) et de compétences comportementales (communiquer, convaincre, responsabiliser, manager...), **le contrôleur de gestion dans les organisations publiques est un expert du pilotage stratégique, financier et opérationnel** qui contribue à l'amélioration de la performance des services publics.

Le master CGOP répond aux besoins de performance et de création de valeur pour les organisations publiques et leurs partenaires privés. **C'est la première formation de contrôle de gestion en France dédiée aux problématiques spécifiques des services publics.** Ce master est membre de l'Association nationale des Masters Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel (AM-CGAO) et **compte parmi ses partenaires l'AFIGESE**, le réseau national des directeurs financiers, contrôleurs de gestion, évaluateurs et managers des collectivités territoriales. Ces partenariats visent à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants et diplômés de la formation.

Cette formation se déroule sur deux années. **La première année du master (M1), ouverte en formation initiale et continue, vise à maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion et du management public.** Elle permet notamment de comprendre les enjeux, méthodes, outils et techniques du contrôle de gestion et de découvrir la diversité du métier de contrôleur de gestion dans les organisations privées et publiques. Elle apporte aussi des compétences transverses (GRH, finance, système d'information...) nécessaires au dialogue de gestion avec les parties prenantes du contrôleur de gestion.

La deuxième année du master (M2) s'effectue exclusivement en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, autres dispositifs de formation continue). Elle vise la professionnalisation et la spécialisation des étudiants afin qu'ils soient capables de répondre aux besoins de pilotage des organisations publiques, parapubliques et privées.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels de haut niveau (Cour des comptes, ministères, collectivités territoriales, grandes entreprises publiques et privées, cabinets de conseil et d'audit...). La professionnalisation des étudiants est progressive : **mission en alternance organisée tout au long de l'année, stage de 4 mois en M1 et alternance de 12 mois en M2.**

Des **conférences**, le **Workshop CG&MP** et les **Assises de l'AFIGESE** permettent aux étudiants de se tenir informés de l'actualité financière des secteurs public et privé. Ces événements favorisent l'échange, la mise en réseau et la créativité des étudiants. Les compétences acquises durant la formation permettent d'assurer l'employabilité immédiate et évolutive des diplômés.

De nombreuses entreprises privées et structures publiques recrutent nos étudiants en alternance et en stage : SAFRAN, SUEZ Eau, APRR, KEOLIS Bourgogne, TECHNICATOME, FRAMATOME, CEA de VALDUC, EDF, France 3 Bourgogne, SNCF, Ministère des Affaires Sociales, Ministère des Armées, Ministère de l'intérieur, Ministère de la culture, Dijon Métropole, Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, CHU Dijon, Centre Hospitalier Sainte-Anne, Mutualité Française Bourguignonne, Cabinet Orfis, etc

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études)

Les métiers auxquels peuvent prétendre les diplômés sont vastes.

Des postes variés :

- Contrôleur de gestion
- Contrôleur budgétaire
- Contrôleur de gestion social
- Auditeur interne
- Contrôleur interne

- Conseiller de gestion
- Responsable administratif et financier
- Consultant en cabinets d'audit et de conseil

Au sein de diverses organisations publiques et privées :

- Entreprises publiques (ex. sociétés anonymes à capitaux publics, cotées en bourse)
- Entreprises privées concessionnaires et délégataires de service public (ex. entreprises de construction et gestion des autoroutes, d'exploitation des aéroports, de gestion des transports publics, de l'énergie, de l'eau...)
- Entreprises publiques locales : sociétés d'économie mixte (Sem), sociétés publiques locales (Spl) et sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp)
- Les trois fonctions publiques : État, collectivités territoriales, hôpitaux
- Établissements publics à caractère industriel & commercial (EPIC)
- Établissements publics administratifs (EPA)
- Etablissements privés de santé (cliniques privées, ESPIC), agences régionales de santé (ARS), Organismes de protection et de sécurité sociale, mutuelles, associations, ...
- Cabinets d'audit et de conseil

Dans tous les secteurs d'activité :

- Tertiaire : transport et entreposage, hébergement et restauration, télécommunications et médias, commerce, réparation d'automobiles et de motocycles, activités financières et d'assurance, activités immobilières, activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, arts, spectacles et activités récréatives, autres activités de services...
- Industrie : industrie manufacturière, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution...
- Construction, agriculture
- Etc.

Les diplômés pourront également préparer les concours de la fonction publique ou s'orienter vers des études doctorales débouchant sur des carrières d'enseignant-chercheur ou de chercheur.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation**

A l'issue de la formation, les diplômés auront acquis les savoir, savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice du métier de contrôleur de gestion et d'auditeur interne dans les secteurs public, parapublic et privé assurant des missions de service public. Les compétences acquises permettront aux diplômés d'assurer leur **employabilité immédiate et évolutive**.

Compétences techniques :

- Elaborer et suivre des budgets
- Calculer et analyser des coûts et des marges par produit, par activité, service, département...
- Réaliser un reporting, analyser des écarts, préconiser des actions correctives
- Piloter la masse salariale et les effectifs, évaluer des coûts cachés
- Concevoir, analyser et actualiser les tableaux de bord stratégiques, financiers, sociaux...
- Développer et fiabiliser des outils de pilotage et de reporting de l'activité
- Maîtriser la comptabilité publique (GBCP, normes IPSAS...)
- Maîtriser le droit public des affaires (ex. contrats de concessions, délégations de services publics)
- Elaborer des scénarios d'investissement et de fonctionnement, d'optimisation de la trésorerie et des ressources fiscales et financières
- Choisir les sources de financement adaptées au secteur public (emprunt, subventions, impôts...)
- Participer aux programmes d'audit interne et d'évaluation des politiques publiques

- Auditer des DSP et des marchés publics
- Construire et déployer des outils de contrôle de gestion RSO (social, environnemental, sociétal...)
- Conseiller les managers dans la gestion et le développement de leurs activités
- S'adapter au contexte culturel et politique des organisations publiques
- Gérer un projet
- Maîtriser les systèmes d'information : tableurs, bases de données, ERP

Compétences comportementales :

- Assurer l'exactitude des données
- Disposer d'un esprit d'analyse et de synthèse
- Savoir s'adapter à différents types d'interlocuteurs
- Savoir présenter des résultats aux managers
- Etre rigoureux et organisé
- Savoir travailler en équipe
- Communiquer en anglais
- Savoir convaincre, responsabiliser, manager

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation

La première année du master permet aux étudiants d'acquérir les fondamentaux en contrôle de gestion et en management public.

Modalités d'accès à l'année de formation

■ Sur sélection : dossier et entretien

L'admission en M1 CGOP est subordonnée au succès à l'examen du dossier de candidature et à l'entretien de motivation.

Procédure : La sélection se fait sur examen du dossier de candidature, puis entretien pour les candidats retenus.

Examen du dossier :

La formation est accessible aux étudiants titulaires d'une licence de gestion, d'une licence AES, d'une licence d'administration publique ou de management public, du DCG ou d'un diplôme équivalent. Des pré-requis en comptabilité, finance et contrôle de gestion ainsi qu'une expérience professionnelle en contrôle de gestion ou audit (mission, stage, alternance, activité salariée...) seront appréciés par la commission pédagogique. La commission appréciera également la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire ainsi que les résultats en comptabilité, finance et contrôle de gestion.

Entretien :

La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir-être, son expérience professionnelle en comptabilité, contrôle de gestion ou audit (mission, stage, alternance, activité salariée...) ainsi que son projet professionnel dans les secteurs public, parapublic ou privé assurant des missions de service public. A l'issue des entretiens, le jury arrête la liste définitive des candidats admis dans la formation. L'admission s'effectue dans les limites de la capacité d'accueil.

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

Après examen de dossier et entretien individuel, les personnes exerçant une activité professionnelle et désireuses de suivre en formation continue le parcours « Contrôle de Gestion des Organisations Publiques » ont la possibilité de préparer la première année du parcours, après validation éventuelle d'acquis et ajustement du programme des cours en rapport avec leur cursus antérieur.

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de l'IAE (03 80 39 54 20)

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.52.86)

■ Procédure administrative

Quelle que soit la voie d'accès, le candidat doit télécharger le dossier de candidature disponible sur l'**application e-candidat du site de l'IAE** et l'envoyer au secrétariat avec les pièces demandées. Les dates d'ouverture et de clôture des candidatures seront également indiquées sur le site internet de l'IAE.

Organisation et descriptif des études

■ Schéma général des parcours possibles

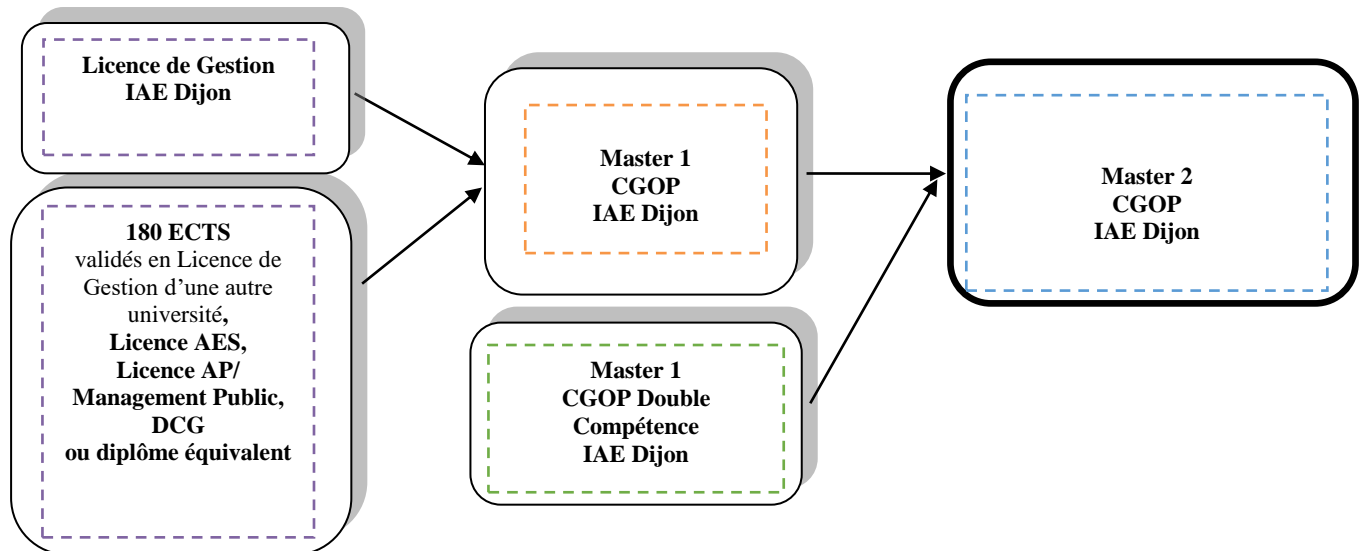


Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

Les enseignements en M1 sont communs aux deux parcours de la mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel (CG et CGOP). En M2, les enseignements sont différenciés entre les deux parcours de la mention répondant ainsi à leurs spécificités.

Légende- En bleu : cours mutualisés avec GRH ; en orange : cours mutualisé avec CCA - En vert : cours spécifiques aux 2 parcours CG et CGOP ; en jaune cours spécifique CGOP.

SEMESTRE 1

UE 1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Politique Générale	Management stratégique	20			20	3	Dossier		3	3
	Théorie des organisations	20			20	3	CT	3		3
TOTAL UE 1		40	0	0	40	6		3	3	6
<small>(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal</small>										
UE 2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Contrôle de gestion et système d'information	Gestion budgétaire	15			15	3	CT	3		3
	Comptabilité financière	12			12	2	CT	2		2
	Management des systèmes d'informations I	12	8		20	3	CT	3		3
TOTAL UE 2		39	8	0	47	8		8		8
UE 3	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Contrôle de gestion des activités de services	Gestion de la qualité et des délais	12			12	2	CT	2		2
	Gestion des rémunérations et TBS	12			12	2	CT	2		2
TOTAL UE 3		24	0	0	24	4		4		4
UE 4	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Performance & entreprise management (CIMA management level)	Business English (TOEIC) I	12	12		24	3	CC		3	3
	International Management Case Studies	12			12	2	CT	2		2
TOTAL UE 4		24	12	0	36	5		2	3	5
UE 5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Métiers et applications en contrôle	Les métiers du contrôle de gestion	10	5		15	2	CC		2	2
	Projets en contrôle de gestion I	12			12	3	CC		3	3
	Ethique et carrière du contrôleur de gestion (7 heures mutualisées GRH)	12			12	2	CC		2	2
	Séminaires DFCG	Interventions de la DFCG, une association professionnelle regroupant des directeurs financiers et directeurs de contrôle de gestion d'entreprises privées ou d'organisations publiques.								
TOTAL UE 5		34	5	0	39	7			7	7
TOTAL S1		161	25	0	186	30		17	13	30

SEMESTRE 2

UE 6	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Contrôle de gestion et finance	Performance et maîtrise des coûts	15			15	3	CT	3		3
	Système d'information du contrôleur de gestion	12	8		20	2	CT	2		2
	Finance d'entreprise et pratiques de marché financier	20			20	2	CT	2		2
TOTAL UE 6		47	8	0	55	7		7		7
UE 7	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Contrôle de gestion et management public	Contrôle de gestion dans le secteur public	15			15	3	CT	3		3
	New public management	12			12	2	CT	2		2
TOTAL UE 7		27	0	0	27	5		5		5
UE 8	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Performance & entreprise management (CIMA Management level)	Business English II	12	12		24	2	CC		2	2
	Management Accounting case studies	10			10	2	CC		2	2
	Conférences: intervention de professionnels et de professeurs invités		24		24					
TOTAL UE 8		22	36	0	58	4			4	4
UE 9	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Initiation à la recherche en contrôle et applications	Les thèmes de recherche en contrôle	10			10	1	CC		1	1
	Méthodologie de la recherche	15			15	2	CC-CT	1	1	2
	Recherche opérationnelle appliquée aux services publics	14			14	2	CT	2		2
	Projets en contrôle de gestion II	12			12	2	CC		2	2
TOTAL UE 9		51	0	0	51	7		3	4	7
UE 10	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Professionnalisation	Stage 4 mois		25		25	5	Mémoire	5		5
	Engagement et projet professionnel dans les organisations publiques	10			10	2	Dossier		2	2
TOTAL UE 10		10	25	0	35	7		5	2	7
TOTAL S2		157	69	0	226	30		20	10	30
TOTAL S1 ET S2		318	94	0	412	60		37	23	60

Remarques :

- **Le stage de 4 mois** permet aux étudiants d'appliquer leurs connaissances académiques et de monter en compétences techniques. Ce stage peut se dérouler dans une organisation publique ou privée assurant des missions de service public, et cela dans tous les secteurs d'activité.
- Les enseignements sont complétés par des **conférences** avec des professionnels de haut niveau.
- La formation prépare aux **certifications reconnues (TOEIC, Cambridge)** attestant les compétences en anglais.

■ Modalités de contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée tous les ans par le Conseil Académique de l'Université de Bourgogne via le Référentiel commun des études. Les examens se déroulent dans le respect du même référentiel commun des études. Toutes les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université à cette adresse http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● *Sessions d'examen*

Les évaluations sont faites en contrôle continu (CC) ou en contrôle terminal (CT) ou en combinant les deux formes d'évaluation. Les sessions d'examen se tiennent chaque fin de semestre, en tenant compte du calendrier de l'Université de Bourgogne.

● *Règles de validation et de capitalisation*

Principes généraux

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions

Dispositions relatives au stage de M1 : Le stage de 4 mois est accompli durant le semestre 2 au sein d'une organisation publique ou privée conformément aux objectifs de la formation. Chaque étudiant est suivi par un enseignant de l'équipe pédagogique de la mention du Master. Le responsable de la formation veille à ce que les suivis de stage soient équitablement répartis entre les membres de l'équipe pédagogique (tuteur universitaire). De la même façon, la structure d'accueil doit désigner un responsable de stage au sein de son organisation (tuteur professionnel). Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire dont la forme et le fond sont définis par le responsable de la formation. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury composé des tuteurs universitaire et professionnel. Si le tuteur professionnel est empêché pour la soutenance, la structure d'accueil transmet un avis circonstancié sur le travail accompli par le stagiaire. Il est remplacé pour la soutenance par un autre membre de l'équipe pédagogique. A l'issue de la soutenance, le jury attribue au candidat une note prenant en considération le travail du stagiaire dans l'entreprise, la qualité du rapport présenté ainsi que la qualité de la soutenance.